RÈGLEMENTS OFFICIELS LOTO-MOISSON 2025

Organisme titulaire : Moisson Outaouais

Type de tirage : Loterie

Nombre de billets imprimés : 13 500 numérotés de 00001 à 13 500

Coût du billet: 25 $

N° de licence RACJ : L-01554

- Le tirage se déroulera, sous la supervision de la société de comptables professionnels Godin, Lacroix et Associés Inc.
- La période de mise en vente des billets commence le 3 mai 2025.
- Le tirage aura lieu le jeudi 18 septembre 2025 à 17h45, à Moisson Outaouais, situé au 37 rue Bombardier, Gatineau, J8R 0G4
- Les paiements par chèque ne seront plus acceptés à partir du 31 août 2025.
- La fermeture des ventes pour le tirage est le 31 août 2025 à 23h59.

RÉCLAMATION DES PRIX:

- La banque alimentaire Moisson Outaouais communiquera avec les gagnant.e.s par téléphone dans les deux (2) jours ouvrables suivant la date du tirage, ou par courriel, le cas échéant.
- Les gagnant.e.s auront 44 jours ouvrés pour réclamer leur prix à partir de la date du tirage. Les prix doivent être réclamés au bureau de Moisson Outaouais au plus tard le 31 octobre 2025 à 16h00.
- Les prix non réclamés dans les délais prescrits deviendront la propriété de Moisson Outaouais, et cette dernière est libre d'en disposer comme bon lui semble.

- Les prix sont transférables, mais non-échangeables et non-monnayables. Les gagnant.e.s devront les accepter tels quels.

DESCRIPTION DES PRIX ET RÈGLES PARTICULIÈRES:

Voici la liste des prix :

	Prix de la Loto-Moisson 2025	Valeur
1	Carte-cadeau VISA de 500 $ offert par Sébastien Normandeau, Courtier Immobilier REMAX de l'équipe de Casselman	500 $
2	Carte-cadeau VISA de 500 $ offert par Sébastien Normandeau, Courtier Immobilier REMAX de l'équipe de Casselman	500 $
3	Carte-cadeau VISA de 500 $ offert par Sébastien Normandeau, Courtier Immobilier REMAX de l'équipe de Casselman	500 $
4	Carte-cadeau VISA de 500 $ offert par Sébastien Normandeau, Courtier Immobilier REMAX de l'équipe de Casselman	500 $
5	Chèque-cadeau de 500 $ en pharmacie offert par Familiprix – Pharmacie T. Bao Huy Nguyen Inc	500 $
6	500 $ de chèque-cadeau en pharmacie offert par Familiprix – Pharmacie T. Bao Huy Nguyen Inc	500 $
7	Chèque-cadeau pour un matelas de rêve de chez Matelas Lapensée	1 000 $
8	1 000 $ de repas prêts-à-manger offert par SHOP Santé Outaouais	1 000 $
9	1 000 $ en cartes-cadeaux pour les boutiques SHOP Santé de l'Outaouais	1 000 $
10	Chèque-cadeau de 1 000 $ chez IGA Famille Grenier-Fortin (Masson-Angers)	1 000 $
11	Chèque-cadeau de 1 000 $ chez IGA Extra Famille Grenier-Fortin (La Vérendrye)	1 000 $
12	Chèque-cadeau de 1 000 $ chez IGA Extra Famille Déziel (Des Grives, Vanier)	1 000 $
13	Chèque-cadeau de 1 000 $ chez IGA Extra Famille St-Jacques (Montée-Paiement)	1 000 $
14	Chèque-cadeau de 1 000 $ chez IGA Extra Famille Charles (Gréber, Cantley, Chelsea)	1 000 $

15	4 sièges Platinum Club pour un match des Sénateurs d'Ottawa incluant une passe de stationnement offert par la Fondation communautaire des Sénateurs d'Ottawa	1 000 $
16	Forfait Ski Tremblant : 4 passes de ski et souper gastronomique (trois services) au restaurant Altitude	1 100 $
17	Forfait Spa et soir de spectacle : soupers gastronomiques à l'Arôme, spectacle au Théâtre du Casino Lac-Leamy et 4 accès à l'expérience thermale avec un accès complémentaire au bassin de flottaison Källa chez Nordik Spa-Nature	1 212 $
18	10 accès à l'expérience thermale avec un accès complémentaire au bassin de flottaison Källa offert par le Nordik-Spa Nature	1 530 $
19	10 accès à l'expérience thermale avec un accès complémentaire au bassin de flottaison Källa offert par le Nordik-Spa Nature	1 530 $
20	10 accès à l'expérience thermale avec un accès complémentaire au bassin de flottaison Källa offert par le Nordik-Spa Nature	1 530 $
21	Forfait Escapade : 2 nuitées dans une suite au Hilton Lac-Leamy, repas au Banco et à l'Arôme	1 550 $
22	Crédit voyage offert par Voyage Aquarelle et Sunwing	2 500 $
23	Forfait Royal : 1 nuitée dans la Suite Royale du Hilton Lac-Leamy, repas gastronomique et déjeuner pour 2 à l'Arôme et 100 $ en soin chez Amerispa	3 400 $
24	5 000$ en argent comptant offert par AiR Distillerie	5 000 $
25	La voiture de vos rêves ! Subaru Crosstrek 2025 Tourisme Automatique CVT (incluant taxes, préparation et immatriculation)	40 872 $
	TOTAL EN VALEUR	72 224 $

CONDITIONS GÉNÉRALES ET ADMISSIBILITÉ DE LA LOTERIE:

- Les billets sont achetés en nom personnel uniquement.
- Billets. Les prix seront tirés au sort en ordre croissant, allant de la plus petite à la plus grande valeur. L'achat des billets est final et non remboursable. Dans le cas de paiement par chèque, l'acheteur sera avisé par téléphone, dans les 24 heures, en cas de chèque sans provision. Il devra alors se présenter dans les deux (2) jours ouvrables suivants au

bureau de Moisson Outaouais pour acheter son ou ses billets en argent comptant. Dans tous les cas, les billets seront considérés comme la propriété de Moisson Outaouais jusqu'à la réception du paiement final.

- Conflit. Tout conflit sur l'interprétation des règlements sera soumis au Conseil d'administration de Moisson Outaouais qui demandera au besoin un avis à la Régie des alcools, des courses et des jeux afin de prendre une décision finale.
- L'achat d'un billet ne donne pas droit à un reçu aux fins de l'impôt.
- Moisson Outaouais ou ses représentants se réservent le droit de disqualifier une personne ou d'annuler une ou plusieurs participations d'une personne si elle participe ou tente de participer à la présente loterie en utilisant un moyen contraire aux présentes règles ou de nature à être inéquitable envers les autres participants (ex.: usage frauduleux d'un billet de tirage). Cette personne pourrait être référée aux autorités judiciaires compétentes.
- Le détenteur du billet gagnant dégage de toute responsabilité Moisson Outaouais et ses représentants, leur agence de publicité et de promotion, leurs employés, agents et représentants, pour tout dommage de quelque nature que ce soit qu'il pourrait subir en raison de l'acceptation ou de l'utilisation du prix.
- En participant ou en tentant de participer à la présente loterie, toute personne dégage Moisson Outaouais et ses représentants, leur agence de publicité et de promotion, leurs employés, agents et représentants de toute responsabilité et de tout dommage qu'elle pourrait subir en raison de sa participation ou tentative de participation à la loterie.
- En participant à ce tirage, la personne gagnante autorise les organisateurs du tirage et leurs représentants à utiliser, si requis, son nom, photographie, image et déclaration relative au prix à des fins publicitaires, et ce, sans aucune forme de rémunération.

- Aux fins du présent règlement, le participant est la personne dont le nom apparaît sur le talon du billet de tirage. Le cas échéant, c'est à cette personne que sera remis le prix. Si un billet est acheté collectivement par plus d'une personne, les acheteurs participants doivent encercler sur le billet le nom de la personne qui recevra le prix individuellement. Les participants du groupe pourront ensuite convenir ensemble du partage du prix entre eux.
- Pour participer à cette loterie, il faut être âgé de 18 ans et plus. L'achat d'un billet au nom d'une personne mineure est interdit.
- Les personnes suivantes ne sont pas admissibles au tirage : les employés et les membres du conseil d'administration de Moisson Outaouais, le personnel de la firme de vérification ainsi que toutes les personnes vivant sous le même toit que ceux-ci.

Moisson Outaouais
37, rue Bombardier
Gatineau (QC) Canada, J8R 0G4
Téléphone : 819 669-2000
Télécopieur : 819 669-9851
Courriel : info@MoissonOutaouais.com
Site Web : www.MoissonOutaouais.com
N° d'œuvre de bienfaisance : 834961963RR0001
N° de licence RACJ : L-01554